Programmes régionaux européens en Nouvelle-Aquitaine

Comité de Suivi

Consultation écrite du 8 au 21 octobre 2026

Compte rendu

Programme FEDER-FSE+ 2021-2027

Conformément aux dispositions du règlement intérieur du Comité de suivi des programmes régionaux européens, l'Autorité de gestion a soumis, entre le 8 et le 21 octobre 2026 inclus, sous forme dématérialisée :

⇨ au **vote** des membres du Comité :

- la modification des modalités de sélection des opérations dans le cadre de l'appel à projets « Réutilisation des eaux non conventionnelles » (article 9).

Aucun signalement de risque de conflit d'intérêt n'a été porté à la connaissance de l'Autorité de gestion au cours de cette session de vote. Aucun vote « contre » n'ayant été exprimé, la proposition soumise au Comité de suivi est **approuvée**.

PSR FEADER 2023-2027

Conformément aux dispositions du règlement intérieur du Comité de suivi des programmes régionaux européens, l'Autorité de gestion a soumis, entre le 8 et le 21 octobre 2026 inclus, sous forme dématérialisée :

⇨ à l'**avis** des membres du Comité :

- plusieurs propositions de modifications du Plan Stratégique Régional (PSR) FEADER 2023-2027, concernant les 4 dispositifs suivants :

 - 73.01.06 - Investissements pastoraux ;
 - 77.01.01 - Partenariat Européen d'Innovation pour la productivité et le développement durable de l'agriculture ;
 - 78.01.01 - Actions de diffusion, d'échanges de connaissances et d'informations, de démonstration et accès au conseil stratégique et technique au service de la transition agroécologique ;
 - 78.01.05 - Accompagnement à l'installation.

 Le dispositif 78.01.04 - Animation MAEC est supprimé car il n'a pas été activé depuis le début de la programmation et ne le sera pas d'ici la fin de la période.

Aucun signalement de risque de conflit d'intérêt n'a été porté à la connaissance de l'Autorité de gestion lors de cette consultation. Aucune remarque/observation n'ayant été exprimée, les propositions soumises au Comité de suivi reçoivent un **avis favorable**.